

A soccer ball with blue and white patterns is positioned on a green grass field. A white line runs diagonally across the field, passing behind the ball. The background is slightly blurred, showing trees and a clear sky.

SAISON 2025 – 2026

Procédures

Footclubs et FAL

(Document à transmettre aux personnes concernées)

TRES IMPORTANT

- IL FAUT CHARGER L'APPLICATION « FOOTCLUBS COMPAGNON » SUR VOTRE TELEPHONE PORTABLE (DEPLOYE SUR LES STORES).

CELA VOUS PERMETTRA DE PRESENTER LES LICENCES DANS LE CADRE DES COMPETITIONS NON F.M.I. OU EN CAS DE DEFAILLANCE DE LA F.M.I.

SINON, UN LISTING DES LICENCIES EDITE VIA FOOTCLUBS EN DERNIER RECOURS (SI F.M.I. ET L'APPLICATION FOOTCLUBS COMPAGNON SONT INDISPONIBLES).

MESSAGERIE :

OBLIGATION D'UTILISER LA BOITE MAIL OFFICIELLE CLUB

EN CAS DE NON-UTILISATION DE CETTE BOITE MAIL, LES MAILS RECUS NE SERONT PAS PRIS EN COMPTE

F.M.I (FEUILLES DE MATCHS INFORMATISEES)

RAPPEL : En cas de F.M.I non réalisée, il faut impérativement nous faire parvenir le document « constat d'échec » ainsi que la capture d'écran de l'incident afin de nous permettre de savoir si l'incident est justifié ou non. Si on vous demande ses documents, c'est pour vous permettre d'éviter l'amende. A envoyer impérativement sur la boite mail du District.



ENGAGEMENTS EQUIPES VIA FOOTCLUBS

Bien saisir la nouvelle saison 2025 – 2026



DELAI DES ENGAGEMENTS : 2 JUILLET 2025

Cliquez sur **Compétitions Officielles** :

Pour les engagements des catégories : SENIORS, U20, U17, U15, SENIORS FEMININES à 11 et U18 FEMININES à 11.

Toutes les équipes sont pré-engagées en fonction des classements de la saison 2024 – 2025

Dans la colonne « Avis Club », bien cliquer sur « Accord » ou « Refus » sinon votre équipe ne sera pas pris en compte si la case est laissée à blanc

Pour les nouvelles équipes : Cliquer sur « Nouvel engagement » (apparaîtra que le dernier niveau des catégories).

Cliquez sur **Foot Animation Loisir** :

Pour les engagements des catégories : U11, U9, U7 Les clubs choisissent leur niveau.



DELAI DES ENGAGEMENTS : 15 Août 2025

Cliquez sur **Compétitions Officielles** :

Pour les engagements des catégories : U18 Fém. à 8, U15 Fém., U13 Fém. et U13.

Pour les engagements U13, nous ne tenons pas compte du niveau de la saison précédente, les clubs choisissent leur niveau, et la Commission des Jeunes fera un contrôle. Il faut cliquer sur « Nouvel engagement » et ensuite choisir le niveau en respectant bien l'ordre chronologique des équipes par catégories (exemple 1^{er} niveau : équipe 1, 3^{ème} niveau équipe 2, etc...).

Cliquez sur **Foot Animation Loisir** :

Pour les engagements des catégories : U11 FEM., U9 FEM.

IMPORTANT : pour les catégories U13, bien préciser dans les desideratas sur Footclubs lorsque vous avez 1 équipe Féminine (préciser le numéro d'équipe)

TRES IMPORTANT : Bien affecter un terrain à chaque engagement d'équipe. Si le terrain n'apparaît pas, il faut nous le signaler.

BIEN RESPECTER LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION DES EQUIPES, car vous n'aurez plus la possibilité de faire vos engagements

par Footclubs et vous serez amendable pour non-respect...

DELAI D'ENGAGEMENTS POUR LE 31 AOUT 2025 pour les catégories : SENIORS FUTSAL et FOOT ENTREPRISE



A partir du 1^{er} Juillet et pour le dernier niveau des Championnats Séniors, U20, U17 et U15, les engagements pourront se faire par la boîte Mail officielle du club, car l'accès à Footclubs sera devenu impossible, mais attention, les équipes pourront être intégrées au championnat en fonction des places disponibles.

DEMANDE DE JOUER LE SAMEDI SOIR POUR LES SENIORS

Pensez à indiquer dans Footclubs lors de vos engagements, vos demandes pour jouer le samedi soir pour ceux qui ont l'éclairage homologué (**TRES IMPORTANT**), pour faciliter la réalisation des calendriers. **DELAI 30 JUIN 2025.**

Pour les clubs dont l'éclairage n'est pas homologué et qui le souhaiteraient, veuillez prendre contact avec la Commission des Terrains.

COUPES DU DISTRICT

Pour toutes les catégories, les équipes seront inscrites d'office par le District, en fonction des engagements Championnat et en application des Règlements Sportifs du District.

En cas de refus d'engagement, les clubs doivent nous faire parvenir un mail avec la boîte mail officielle du club **pour le 15 Juillet 2025 dernier délai**, en précisant la catégorie et l'équipe concernée.

« DEMANDE D'ENTENTE » A FAIRE VIA FOOTCLUBS « VIE DES CLUBS »

Pour le 15 Août 2025 dernier délai.



PRATIQUES FEMININES

Foot à 4 : U9 F
Foot à 5 : U11 F
12 plateaux dans la saison
PLATEAUX FEMININ

Foot à 8 : U13 F
12 à 16 matchs dans la saison
CRITERIUM U13 FEMININ

Foot à 8 : U15 F
12 à 16 matchs dans la saison
CHAMPIONNAT U15 FEMININ

Foot à 8 : U18 F
12 à 16 matchs dans la saison
CHAMPIONNAT U18 FEMININ

Foot à 11 : U18 F et Séniors F
14 à 18 matchs dans la saison
CHAMPIONNAT

Foot à 8 : Séniors F
Suite à un sondage, des clubs se montrent intéressés à la pratique à 8.
La forme reste à définir (plateau, championnat, challenge)



DIFFERENTS RAPPELS

- FORMULAIRE DEMANDE DE LICENCE :

ARBITRE :

Veillez SVP respecter la procédure de demande de licence « Arbitre » via Footclubs. Le renouvellement doit se faire **par la dématérialisation pour le 15 Juillet 2025 dernier délai (Ne pas tenir compte du dossier médical lors de cette saisie).**

A saisir impérativement, les coordonnées (adresse, mail, tél...) de l'arbitre.

En ce qui concerne le dossier médical, celui-ci doit être envoyé par mail au District pour validation, **pour le 15 Juillet 2025 dernier délai.**

- ANNUAIRE 2025 – 2026 :

Mise à jour sur « Footclubs » : rubrique « Organisation » - « Membres du club »

Nous vous demandons SVP de bien vouloir saisir un Référent F.M.I. de votre club via Footclubs.

Pour le 30 Juin 2025 dernier délai pour le Président et Correspondant (**bien indiqué DIFFUSABLE**)

Pour le 15 Juillet 2025 dernier délai pour les autres membres

DELAI A RESPECTER SVP POUR LA REALISATION DE L'ANNUAIRE

